Seuils d'exils, degrés de rejet : Le cas d'une femme tibétaine en exil en Inde

Fabienne Le Houérou

Un film tourné en Inde, en 2013, sur une femme tibétaine *Angu, a Woman on the Edge* nous invite à réfléchir à la notion de seuil comme à des degrés de rejet. Il est question ici de seuils d'exils qui sont, en quelque sorte, des seuils d'intolérances. Des paliers d'exclusion. Intolérances, sociales, raciales, économiques et psychologiques. L'interrogation qui traverse le film se rapporte à une étude de cas et à une observation empirique-filmique d'un couple mixte réfugié dans la capitale indienne de New Delhi. Il s'agit d'une réfugiée tibétaine, Angu (née en Inde), de son compagnon kenyan, Osmond et de leur petite fille métisse Peggy dans l'enclave ethnique de Majnu Ka Tilla à New Delhi. C'est le seul couple mixte unissant une réfugiée tibétaine avec un migrant africain dans cette enclave tibétaine au nord de la capitale indienne. La singularité de la situation insiste sur la marginalité mathématique de ce couple et sur divers niveaux de rejets (seuils d'exils / paliers d'exclusion), tant de la part de la diaspora tibétaine que de la société indienne à l'égard de cette union mixte, « jugée », comme dangereuse, racialement, économiquement, culturellement. Au carrefour entre plusieurs seuils d'exils le titre du film en anglais incarne cette liminalité et utilise le terme anglais *edge* (*Angu, a Woman on the Edge* [1]*).* Le choix de filmer ce couple est donc déjà en étroite relation avec la question de la mixité et de ses seuils en situation de migration forcée (ou volontaire).

1. Le film est visible gratuitement sur Dailymotion : https://www.dailymotion.com/video/x2g236p. Il a été présenté à l'université de Harvard, en mai 2016, sous le titre : *Angu, a Woman on the Edge*.

1. UNE APPROCHE BOURDIEUSIENNE DE L'EXIL COMME PÉRIPHÉRIE MULTISCALAIRE

A. Le binôme conceptuel centre/périphérie

Le binôme conceptuel centre/périphérie a fait son apparition dans le domaine de la géographie et de l'économie dans les années 1900. Plus tard, dans les années 1960, il a émergé sous l'angle de la critique de l'impérialisme et de la colonisation, en s'appuyant sur l'idée de domination. Cette notion a ensuite été approfondie et nuancée en insistant sur son universalité et son intemporalité, dans un rapport de mesure pouvant se conjuguer sur différents domaines. Le rapport centre/périphérie dépasse l'observation spatiale et une analyse du territoire « physique » : il se rapporte également au territoire social, à l'espace social et à la formation d'inégalités, impliquant ainsi des relations de pouvoir. Selon Nelly Blanchard et Mannaig Thomas, « il est question de pouvoir fluctuant dans le temps [2] » tel que décrit par Maurice Agulhon dans les *Lieux de mémoire*.

Les déclinaisons de ce couple conceptuel s'empilent dès lors que l'on analyse dimension géographique, sociale, économique, linguistique. Toutes les disciplines (ou presque) peuvent décliner un rapport entre le centre et sa périphérie tant il est ici question d'un rapport de mesure plus que d'un concept avec une forte identité d disciplinaire. Bourdieu a beaucoup insisté sur ce tandem comme véhicule d'analyse du monde social en fabriquant le concept de « champ ».

Étymologiquement rappelons que le *kentron* grec, comme le *centrum* latin, désigne la pointe du compas traçant le cercle et, par extension, le centre du cercle lui-même. La *periferia* grecque se rapporte à la circonférence du cercle. Le centre et la périphérie sont ainsi les éléments constitutifs d'un même objet [3]. Il faut donc considérer que ces notions doivent être traités dans leur structure agrégative comme participant à un tout, et non comme une opposition binaire [4].

2. BLANCHARD, Nelly et THOMAS, Mannaig, *Des littératures périphériques*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, coll. « Plurial », 2014, p. 12.

3. SAUNIER, Georges, « Quelques réflexions sur le concept de Centre et Périphérie », *Hypothèses*, 2000/1 (3), p. 175-180.

4. *Idem*.

B. Le champ « bourdieusien » comme référence

Damon Golzorki rappelle que

> Le monde social est constitué par des espaces structurés de positions, « les champs » (Bourdieu, 1966). Ces derniers jouissent d'une autonomie relative et sont agencés de manière conflictuelle autour de positions (Bourdieu, 1972) que différents agents sociaux occupent par rapport au volume et à la structure du capital disponible et détenu. La position des agents dans le champ détermine leurs marges de manœuvres. Chaque champ est doté d'enjeux, de règles de fonctionnement, d'intérêts caractéristiques, d'objets et d'agents possédant l'*habitus* spécifique du champ. La configuration du champ dépend des positions des agents, du rapport de force et de la lutte qui en découlent (Bourdieu, 1980a). Dès lors, une dimension consubstantielle du champ est la lutte autour de l'acquisition des différentes formes de capitaux (Bourdieu, 1997b). Les champs apparaissent ainsi comme des lieux de concurrence et de lutte, habités par des dominants et des dominés. Chaque champ est « l'institutionnalisation d'un point de vue dans les choses et dans les *habitus* » (Bourdieu, 1997a, p. 144)[202F ?]. Il enferme les agents dans ses enjeux propres qui, à partir d'un autre point de vue, deviennent invisibles ou du moins insignifiants ou même illusoires (Bourdieu, 1997a, p. 140). [5]

Le champ social est un outil d'analyse particulièrement heuristique dès lors qu'il est question d'étudier la position d'une diaspora dans un contexte général, telle la diaspora tibétaine en Inde, sa constitution, sa formation, dès les années 1950, et sa structuration dans le monde indien autour de la figure du Dalaï-Lama. Dans notre approche du champ diasporique en Inde, nous avons resserré notre analyse sur une enclave ethnique à New Delhi dans le quartier de Majnu Ka Tilla afin de rendre compte de cette pluralité de seuils d'exil autour d'un seul et même personnage en raison de sa posture sociale et économique singulière. Un film a été réalisé (2014) afin de mettre en images ces différentes dimensions concentriques de seuils.

Nous pourrions visualiser ces dimensions plurielles de territoires, de dynamisme économique, de rapports entre cette diaspora et la société indienne dans un agencement de cercles concentriques que l'on pourrait apprécier comme des *seuils d'exils* et des *ponts* entre cette diaspora et le pays d'accueil.

Il est question d'un schéma inclusif avec des rayons pouvant constituer des parenthèses ou enclaves, des niches singulières à l'intérieur même de cet agencement composite. Chaque rayon évoque ici un seuil. Le noyau dur

5. Golsorkhi, Damon ; Hault, Isabelle, « Pierre Bourdieu : critique et réflexivité comme attitude analytique », *Revue française de gestion*, n° 165, 2006/6, p. 15-34.

est constitué par les organismes communautaires qui représentent le gouvernement tibétain en exil (un « *board* » élu de représentants locaux) auquel s'agrège différentes autres dimensions comme le cercle des entrepreneurs tibétains et celui de sa clientèle indienne ou étrangère, avec d'innombrables passages pour aller d'un rayon à l'autre, que j'ai pu appeler des *ponts* (Le Houérou, 2018). La notion de territoire est ici déterminante car le quartier est une enclave ethnique tibétaine au nord de la capitale indienne, coincée entre une rivière et un axe routier. Elle est *contrainte* au niveau de sa superficie. Le territoire a été délimité, au moment de l'accueil des réfugiés tibétains en Inde par Nehru et son gouvernement, comme d'autres territoires en Inde et des camps de réfugiés éparpillés dans le pays. Par la législation indienne, seuls les réfugiés tibétains sont admis à y construire des maisons et à être propriétaires des emplacements –[F0BE?] condition a permis aux Tibétains de faire du quartier une enclave où ils sont réellement les propriétaires des terrains et immeubles.

Sur ce territoire physique et social, il est question du personnage d'Angu qui se trouvait à la périphérie de la diaspora par sa situation de marge et de marge extrême. Elle était la seule tibétaine de cette *colony* à vivre en concubinage avec un africain d'origine kenyane et avait eu un bébé métis afro-asiatique qui provoquait un ensemble de rejets de l'ensemble de son quartier à New Delhi. Sa position géographique se tenait en périphérie urbaine, sa position économique également car elle était l'une des réfugiés les plus indigentes de cet espace diasporique.

2. REJET DU CHAMP DIASPORIQUE EN RAISON DE LA SITUATION MATRIMONIALE D'ANGU

Les observations empiriques filmées en 2012 et 2013 ont été déterminantes dans l'identification de ces « seuils d'exils » entendus comme des frontières visibles ou invisibles qui mettaient le personnage d'Angu dans un filet d'inclusions et d'exclusions sociales. Un maillage savant de seuils.

Le premier de ces rejets se rapportait à sa situation de femme non mariée mais vivant avec un partenaire jugé « inférieur », un africain pauvre dont on jugeait très sévèrement tant la pauvreté que la violence *(Angu a Woman in the Edge*, 2014), et à la mise au monde d'enfants hors mariage avec des compagnons non-Tibétains : un premier partenaire indien de basse caste, et un second compagnon africain. Au niveau de cette situation familiale elle était jugée comme ayant fait « les mauvais choix », les unions extraconjugales

avec des non-Tibétains n'étant valorisées par les réfugiés tibétains que si ces dernières étaient contractées avec des Occidentaux capables de les faire immigrer, le désir d'immigration à l'Ouest ayant pour corolaire une idéalisation de la vie occidentale et sa culture. La colonie tibétaine de New Delhi possède des pubs ayant un vrai rapport avec les *diners* américains, les propriétaires de ces établissements étant le plus souvent des Tibétains exilés aux USA qui investissent à New Delhi dans l'hôtellerie et la restauration en exportant des modèles culturels nord-américains, et jusqu'aux plus petits détails des menus proposés. Ces riches Tibétains enrichis en Occident sont très respectés par le reste de la diaspora qui les érige en modèles. La réussite économique est un des éléments majeurs de la structuration de l'espace. L'Occident y joue un rôle essentiel comme ascenseur économique. En conséquence les unions avec les Occidentaux sont recherchées ce qui n'est pas le cas des unions afro-tibétaines qui demeurent extrêmement rares, Angu était la seule femme ayant pour partenaire un africain. Cet état de fait était le centre des rejets pluriels. Un Tibétain interviewé exprime clairement cette forme de souillure :

> Une femme qui a été avec un Africain ne pourra plus jamais se marier avec un Tibétain ou même avoir un *boy-friend* tibétain, c'est fini pour elle. Moi, Je préfère encore avoir pour petite amie même une vieille femme qu'une femme comme Angu. Ce serait comme une déchéance.(*Angu, Une femme sur le fil(m)*, version française, 2014)

La notion de déchéance est exprimée en fonction du choix d'un partenaire jugé « inférieur » à la culture tibétaine. Il est donc ici question de racisme culturel, mais également de racisme primitif comme le rejet de la couleur noire. Le même intervenant, dans le film, *face caméra*, explique que la petite fille d'Angu « est trop noire pour être belle ». Cette infériorité consubstantielle à la couleur de la peau est une donnée dont j'ai été moi-même victime au moment du tournage du film *Angu*. À Dharamsala, dans l'Himalaya, les Tibétains ont construit un Lhassa d'exil et établi le Gouvernement tibétain en exil autour de la résidence où habite le Dalaï-Lama. Nous sommes allés au restaurant avec Angu, son partenaire africain, et leur enfant de dix-huit mois : plus de dix restaurants ont refusé de nous servir en raison de la présence du partenaire africain d'Angu. Face à ces rejets j'ai expérimenté, pour la première fois, le racisme *en direct* dans un contexte diasporique. L'errance à la recherche d'un restaurant, à Dharamsala, m'a positionnée dans le « champ » diasporique tibétain en victime. Je me suis entendue dire : « ils nous refusent car nous sommes noirs ». J'ai été stupéfaite moi-même par ce « nous » qui fai-

sait irruption en situation d'urgence, car il fallait nourrir un bébé métis qui avait faim et que les restaurants refusaient de servir. Osmond, le partenaire kenyan d'Angu m'a regardée avec stupeur. En guise d'explication, j'ai ajouté que le regard des réfugiés tibétains traduisait un mépris racial évident et me transformait en « noire ».

Le seuil d'exil, ici, s'apparentait à une exclusion pure et simple. J'avais déjà fait des voyages à Dharamsala avant ce tournage en 2013 et j'avais bénéficié d'une hospitalité chaleureuse et amicale au sein de cette diaspora. J'avais réalisé un premier film *Les sabots roses du Bouddha* (28 minutes, 2008) dans des conditions de réception et d'accueil exceptionnel. Aussi je pouvais établir la différence entre les différents hébergements dont j'avais fais l'expérience, en tant qu'occidentale puis en tant qu'accompagnatrice d'un couple mixte afro-asiatique. Les seuils d'exils variaient donc en fonction de ma situation et mon positionnement dans le « champ » diasporique. L'observation participante permet de saisir ce type de variations en fonction de la race, du genre, de la nationalité et de la position économique. J'étais identifiée à la sociabilité du groupe que nous formions, Angu, Osmond, le bébé métis et moi, et je devenais, par effet d'agrégation, « pauvre et infréquentable », commercialement sans intérêt, et donc en position d'exclusion. Le territoire avait clairement parlé et nous avons été repoussés comme des « malpropres ». Plus tard, je saisissais également que les réfugiés tibétains avaient, par effet de mimétisme avec la société indienne organisée en castes, assimilé la notion de souillure rituelle. Angu était considérée comme sale. Sale parce qu'elle avait pour compagnon un Africain. Le propriétaire de mon hôtel, par exemple, m'avait interdit de la faire asseoir sur le canapé du hall d'entrée. Ces réactions épidermiques des réfugiés face à Angu s'organisaient autour du rejet de son union mixte jugée comme une *déchéance.* Il est question d'abaissement et de déclin de réfugiés tibétains au contact de cette femme en marge extrême du reste de la diaspora, et la nature rituelle de cet avilissement comme déclassement m'est apparu en analysant les termes indiens qui étaient utilisés pour la désigner, la nommer, la classifier. Ce terme de saleté est très représentatif des seuils entre les castes, car cette notion ne se rapportait pas à de la saleté physique : Angu était extrêmement propre sur elle, comme nous pouvons le voir dans le film. La souillure est de nature religieuse ; en se mélangeant avec des castes inférieures comme un Africain, Angu devenait une intouchable et était victime, dans la communauté tibétaine, des mêmes seuils d'exil et des rejets pluriels que lesdits intouchables. Ces seuils permettent ainsi de saisir les acculturations conscientes et inconscientes entre des communautés, et les

emprunts des réfugiés tibétains au monde social indien. Aussi c'est par la logique de l'observation empirique sur des actes anodins de la vie quotidienne comme les règles de commensalités qu'a pu être observée, au ras du sol, cette série de rejets.

Les femmes sont des signes forts de statuts et de positions sociales ; dans la société tibétaine il est question de survivre et de ne pas se dissoudre dans la société indienne, de ne pas se noyer en tant que minorité. Comme dans les sociétés primitives étudiées par Lévi-Strauss [6], il est question ici de survivre en tant que groupe singulier en conservant les biens par l'échange, en lui donnant des enfants. Rappelons que seuls les Tibétains peuvent être légalement propriétaires des habitations du quartier de Majnu Ka Tilla. Aussi est-il primordial que la descendance soit tibétaine. La survie culturelle mais également socio-géographique du groupe en dépend. Le territoire est ainsi un espace non seulement géographique et économique, mais social et familial. Il préserve une identité.

3. Seuils géographiques : l'habitat humain

En géographie, centre et périphérie ne correspondent pas forcément à la localisation d'un espace, mais le plus souvent au rapport d'inégalité et de domination entre deux espaces, à n'importe quelle échelle.

Un centre est un lieu de concentration dont le poids, la taille dépend d'un certain nombre de critères socio-économiques et socioculturels. Le centre a une capacité d'impulsion, de commandement qui dépend de sa densité en population, de ses capacités de production et de son attractivité, alors que la périphérie est en espace dépendant du centre. En dessous du centre. Excentré et vivant des retombées du centre et recevant ses miettes.

6. Dans sa thèse sur les structures élémentaires de la parenté, Lévi-Strauss évoque : « Les règles de la parenté et du mariage nous sont apparues comme épuisant, dans la diversité de leurs modalités historiques et géographiques, toutes les méthodes possibles pour assurer l'intégration des familles biologiques au sein du groupe social. Nous avons ainsi constaté que des règles, en apparence compliquées et arbitraires, pouvaient être ramenées à un petit nombre : il n'y a que trois structures élémentaires de parenté possibles ; ces trois structures se construisant à l'aide de deux formes d'échange et ces deux formes d'échange dépendent elles-mêmes d'un seul caractère différentiel, à savoir le caractère harmonique ou dysharmonique du système considéré. Tout l'appareil imposant des prescriptions et des prohibitions pourrait être, à la limite, reconstruit a priori en fonction d'une question, et d'une seule : quel est, dans la société en cause, le rapport entre la règle de résidence et la règle de filiation ? Car tout régime dysharmonique conduit à l'échange restreint, comme tout régime harmonique annonce l'échange généralisé. » (Lévi-Strauss, Claude, *op. cit.*)

La notion d'opposition et d'interrelation entre un centre et des périphéries en géographie a été principalement formalisée par Alain Reynaud, notamment à partir d'un article publié en 1980 dans les *Travaux de l'Institut de géographie de Reims*, intitulé : « Les rapports entre le centre et la périphérie. Le coefficient de variation, technique simple de mesure de l'allométrie », dont voici les premières lignes :

> Toute classe socio-spatiale (cf. Alain Reynaud, 1979) c'est-à-dire tout groupe humain défini par un critère d'appartenance spatiale, peut s'envisager – à n'importe quel degré de l'échelle spatiale – à travers l'opposition centre-périphérie . Mais les écarts, les contrastes ou les inégalités entre centre et périphérie ont une ampleur extrêmement variable, faible dans certains cas – et à la limite presque négligeable dans la pratique –, forts dans d'autres cas — et suscitant alors mécontentements, rancœurs et protestations de la part des habitants de la périphérie. La question est de savoir dans quel sens évoluent les contrastes entre centre et périphérie, contrastes qui sont volontiers présentés comme de simples différences par les habitants du centre et fréquemment ressenties comme des inégalités, parfois jugés intolérables, par les habitants de la périphérie [7].

Le concept de centre-périphérie, dès les premières lignes de l'article d'Alain Reynaud cité ci-dessus, est multi-scalaire. L'auteur l'applique par exemple aux banlieues par rapport aux grandes villes dont elles dépendent ; il définit la Corse comme une périphérie délaissée par rapport à l'ensemble de la France ; il considère le Nord-Est des États-Unis et la Californie comme un centre, et les pays développés comme un centre dominant les pays en développement qui fonctionnent comme une périphérie [8].

Maju Ka Tilla se situe dans la banlieue de New Delhi mais elle demeure une périphérie facile d'accès par les transports en communs, ce qui la rend attractive comme pôle de développement économique. En effet, en métro nous sommes à quatre stations du centre de New Delhi, Connaught Place, et à 25 minutes en Ricshaw. Aussi en l'espace de vingt ans les prix de l'immobilier ont doublé voire triplé, incitant les réfugiés à spéculer et à investir dans l'industrie touristique. Le nombre d'hôtels et de restaurants a doublé en vingt ans, dans le quartier de Maju Ka Tilla, alors que le quartier de Penjabi Basti – qui lui fait face – n'a pas connu le même essor : le prix de l'immobilier y est deux fois moins élevé. Néanmoins les réfugiés tibétains qui ne peuvent plus

7. REYNAUD, Alain, « Les rapports entre le centre et la périphérie. Le coefficient de variation, technique simple de mesure de l'allométrie », *Travaux de l'Institut de géographie de Reims*, 41-42, 1980, p. 71-72.

8. Voir « Centre, périphérie », *Géo-confluences*, en ligne, consulté le 16 août 2019.

investir à Majnu Ka Tilla sont en train d'acheter le quartier de cet immédiat voisinage. Ce quartier était initialement une banlieue qui avait reçu les migrants du Penjab au moment de la partition avec le Pakistan. Aussi l'opposition simple centre/périphérie est parfois beaucoup plus complexe que ce modèle binaire. L'explosion des prix de l'immobilier a fait d'Angu, la femme la plus marginale de la *colony*, une riche propriétaire. La maison héritée de sa mère a été rasée par son premier fils hindo-tibétain (issu d'un partenaire indien du quartier de Penjabi Basti) qui a fait détruire la masure érigée dans les années 1960 pour les réfugiés en hôtel. Cette banlieue qui ne possédait que deux hôtels en 2008, sans électricité, avec des groupes électrogènes apportant un confort rustique, a cédé la place à des hôtels parfois luxueux (avec SPA) et roofs, restaurants aux télévisons géantes dans un tournant que je situerai à 2016/2017. Certains d'entre eux sont aussi luxueux que les pubs du centre ville et Majnu Ka Tilla est devenu en dix ans un espace touristique remarquable, transformant cette banlieue en pôle de prospérité qui par effet de conséquence s'étend aux abords immédiats de la *colony* tibétaine, en apportant un *boom* économique aux environs de cette périphérie pauvre de New Delhi.

Pour ma part, je retiendrai la nature multiscalaire et discontinue des seuils d'exils pris dans une dynamique historique. Le périphérique peut, dans le temps, rivaliser avec le centre et même « démoder » le centre. Dans une approche spatiale, Majnu Ka Tilla a renversé son positionnement à l'égard du centre ville dans une parenthèse historique de dix ans transfigurant son espace de façon remarquable. De ce fait, la situation économique d'Angu a été renversée. Elle est passée en dix ans d'une situation périphérique du champ diasporique comme « marginale » à une position économique centrale. D'élément « pitoyable » elle est devenue personnalité « enviable » grâce aux investissements des enfants qu'elle a eu dans un premier concubinage avec un indien. Cela étant, il n'en demeure pas moins que son statut social demeure celui d'une « intouchable » (ou considérée comme telle) avec un statut comparable à un intouchable qui ce serait enrichi. Une femme rituellement sale et infréquentable- d'un point de vue sexuel- car dévalorisée sur le plan de l'échange dans une lecture maussienne et lévi-straussienne du mariage entendu comme un système d'échange.

4. CONCLUSION

Majnu Ka Tilla est une sorte de semi-périphérie. Nous retrouvons cette notion chez Immanuel Wallerstein (1995) lorsqu'il emploie le terme de *semi-périphérie* pour désigner un centre devenant périphérie d'un autre ; une périphérie rompant sa dépendance pour devenir partie du centre, centre elle-même ou périphérie d'un autre centre. Notre étude de l'espace tibétain en diaspora souligne des interrelations plus complexes qu'un binôme rigide de « centre/périphérie ». La périphérie y apparaît dans sa dynamique historique propre avec des seuils d'exils modulables, variables et multiscalaires. Nadine Cattan résume parfaitement nos observations empiriques comme suit :

> Le concept centre-périphérie tient beaucoup d'une représentation du monde fondée sur la continuité territoriale où la distance et la proximité sont perçues comme des facteurs très structurants. En posant la distance comme principe d'organisation spatiale, le concept exprime l'idée d'un gradient de décroissance progressive de la concentration, du pouvoir, de la puissance et de la richesse, du centre vers les périphéries. La position d'un territoire par rapport à ce centre devient ainsi lourde de conséquences. Or cette représentation de l'espace mondial ordonné selon une hiérarchie régulière de « territoires zones » à partir du centre est de plus en plus remise en question. Le système mondial est affaire de réseaux. L'accessibilité aux réseaux de transports, de communications, d'informations compte tout autant, si ce n'est davantage, que la proximité et l'appartenance à un système territorial national ou supranational central [...]. L'imbrication croissante des situations de centralités et des positions périphériques rend aujourd'hui le concept centre-périphérie de moins en moins opérationnel voire obsolescent [9].

Il n'y a pas – selon nos observations imagétiques de l'enclave ethnique Majnu Ka Tilla – de seuils d'exils statiques.

BIBLIOGRAPHIE

AGULHON, Maurice, « Le centre et la périphérie », NORA, Pierre (dir.), *Les Lieux de mémoire*, Paris, Gallimard, 1992, tome III.

BLANCHARD, Nelly ; THOMAS, Mannaig (dir.), *Des littératures périphériques*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, coll. « Plurial », 2014, 329 p.

CATTAN, Nadine, « Centre-Périphérie », GHORRA-GOBIN, Cynthia, *Dictionnaire des mondialisations*, Paris, Armand Colin, 2006, p. 47-49.

9. CATTAN, Nadine, « Centre-Périphérie », GHORRA-GOBIN, Cynthia, *Dictionnaire des mondialisations*, Paris, Armand Colin, 2006.

https ://halshs.archives-ouvertes.fr/file/index/docid/162580/filename/Centre-Peripherie-dicodef.pdf
« Centre, périphérie », *Géo-confluences*, http://geoconfluences.ens-lyon.fr/glossaire/centre, consulté le 16 août 2019.
Golsorhi, Damon ; Huaut, Isabelle, « Pierre Bourdieu : critique et réflexivité comme attitude analytique », *Revue française de gestion*, n° 165, 2006/6, p. 15-34. https://www.cairn.info/revue-francaise-de-gestion-2006-6-page-15.htm.
Gravier, Jean-François, *Paris et le désert français en 1972*, Paris, Flammarion, 1972.
Grataloup, Christian, « Centre/Périphérie », *Hypergéo*, 23 décembre 2004. http://www.hypergeo.eu/spip.php?article10
Lévi-Strauss, Claude, *Les Structures élémentaires de la parenté*, Paris, Mouton & Cie/Maison des sciences de l'homme, 1971, 580 p. Réédition de l'ouvrage de 1967, lui-même réédition, avec seconde préface de l'auteur, de l'ouvrage de 1948.
Reynaud, Alain, « Les rapports entre le centre et la périphérie : le coefficient de variation, technique simple de mesure de l'allométrie », *Travaux de l'Institut de Géographie de Reims*, 41-42, 1980, p. 71–81. https://www.persee.fr/doc/tigr_0048-7163_1980_num_41_1_1083
Reynaud, Alain, *Société, espace et justice. Inégalités régionales et justice socio-spatiale*, Paris, Presses Universitaires de France, coll. « Espace et liberté », 1981, 264 pages. https://www.cairn.info/societe-espace-et-justice--9782130370994.htm
Saunier, Georges, « Quelques réflexions sur le concept de Centre et Périphérie »,*Hypothèses*, 2000/1, p. 175-180. https://www.cairn.info/revue-hypotheses-2000-1-page-175.htm
Wallerstein, Immanuel, *Le Système du monde*, vol. I : *Capitalisme et économie-monde : 1450-1640*, Paris, Flammarion, 1980, et vol. II : *Le Mercantilisme et la consolidation de l'économie monde européenne*, Paris, Flammarion, 1984.
Wallerstein, Immanuel, *Impenser la science sociale : pour sortir du* XIX*e siècle*, Paris, Presses Universitaires de France, 1995.